

Réunion de quartier N°5 | COMPTE RENDU

Date de la réunion | Heure : 12/06/2021 | 10h00 | Lieu de la réunion Salle Rionis

Réunion organisée par MAIRIE DE RUOMS

Type de réunion Réunion de quartier

Animateur M. Le Maire

Quartiers :

- Bevennes
- Super U
- UVICA
- Gandal
- Le moulin
- St Michel
- La Chapoulière
- La Grand terre
- La Traversière
- Chamont
- La Loubière

Participants Mairie :

Guy Clément,

Besancenot Thierry,

Caron Christian,

Noharet Aurélia,

Tourre Thierry,

Ozil Magalie,

Allègre Yves,

Allègre Marie-Christine,

Coupé Michel,

de la Fontaine Pierre

Arrighi Nicole

Participants : 14

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

La réunion débute par un mot du Maire qui présente l'équipe. Il précise qu'il n'y aura pas de discussion sur les poubelles car la réorganisation de ces dernières est en pourparlers.

Concernant les demandes du jour, M. Le Maire informe que les élus répondront aux questions posées dans la mesure du possible. Voir les explications à ce sujet parues dans le bulletin de l'intercom.

Une réunion avec les Ruomsois peut être envisagée pour les informer de l'avancement du dossier des EOM.

Projets en cours de demandes de subventions et projets effectués :

. La construction de la nouvelle médiathèque face à l'école Jean Moulin est en cours de réflexion.

Dans la partie inondable du terrain, il est envisagé un mini espace vert.

. L'école Jean Moulin manque de place pour de nouvelles classes.

La reconversion de l'ancien cinéma accueillera la cuisine, la cantine et une salle de motricité.

Il permettra également l'accueil du centre de loisirs de l'intercom.

Les travaux en cours de réalisation :

- . Les jardins partagés.
- . Les toilettes publiques, Place de la république.
- . Les toilettes publiques, près du jardin d'enfants + plantation arbres + sécurisation accès école.
- . Les travaux d'aménagements dans l'ancien cabinet médical permettent d'accueillir :
Un couple de kiné, une sage-femme – gynéco et un dentiste, poste à pourvoir en remplacement du Dr Justafre parti à la retraite.
- . Création d'une aire de covoiturage.
- . Les réunions de quartiers
- . Bus mairie: livraison juin/juillet 2021
- . Bâtiment Fréquence 7.
- . Contrat petite ville de demain
- . Travaux route de Lagorce + goudronnage Super U/ Bévennes

QUESTIONS / REPONSES

Les réponses et précisions sont apportées par les responsables des sujets.

Quartier la Chapoulière :

- Alerte sur l'entretien des arbres : risque de chute sur la voie verte, l'entretien doit se faire par la comcom ou le SEBA.
- Entretien voie verte les déchets végétaux restent dans fossé donc eau mal évacuée et débordement chez particuliers.
- Demande au restaurant le plan B de refaire son fossé : ok
- Un nettoyage des fossés sera effectué courant juin.
- Alerte sur le versement des trop plein de piscine et des toitures dans les fossés qui engorgent ces derniers.
- Une riveraine se plaint de la luminosité des lampadaires trop importante sur ses façades : demande de baisser la luminosité la nuit : devis pour le passage en LED trop cher.
- Demande de mise en place de buses de diamètre supérieur : pas communale mais départementale.
- Demande d'accès sécurisé à la voie verte pour les riverains du côté opposé à la départementale certains passent par le lotissement impasse Chamond ce qui contrarie les riverains. L'accès est-il autorisé ou non par-là ?
- Traversée de la voie verte sur route trop dangereuse : demande de mise de panneau stop pour les usagers de la voie verte lors des intersections.
- Demande de service de ramassage de poubelle pour personnes âgées : on lui rappelle que le service existe déjà.

- Demande de création d'une mairie annexe car quartier trop éloigné du centre bourg ou mise en place d'un panneau d'information.
- Un riverain demande un bornage de ses limites car échange ou achat de terrain avec la commune il y a plusieurs années mais pas de bornage effectué et depuis grignotage des limites : voir avec la réunion avec le département qui est bientôt prévue.
- Mise au point par les propriétaires des campings sur le projet tombé à l'eau du rond-point : en effet ses derniers n'auraient jamais eu vent de ce projet du département.
- Panneau au niveau du mas de Barry pour interdiction aux camping-cars, aux poids lourds... enlevé doit être remis.
- Mas de Barry nuisance sonore : rappel de contacter les forces de l'ordre, le 17 et non le maire.
- Boulevard de l'Europe Unie, un panneau de limitation de la vitesse à 70km/h est demandé dans le quartier de Bévennes entre le rond-point de la route de Lagorce et le rond-point du Mas de Barry (même panneau qu'à l'entrée nord de Ruoms) car les véhicules peuvent rouler à 80.
- Pour la départementale 579, Mas de Barry/ Pont de la Bastide : demande de panneau rappel 80, car trop d'excès de vitesse : rappel par Mr Besancenot de l'étude réalisée à Bévennes.

Quartier du moulin :

- Chemin du moulin demande de mise en sens unique de la circulation ou mise en place de gendarmes pour ralentir la circulation ainsi que l'éclairage de la rue : Mr le maire précise que s'il y a mise en place de gendarme, il ne veut pas entendre les riverains venir se plaindre après du bruit occasionné. De même les riverains aimeraient que les véhicules circulent moins car rue et virage très étroits. Depuis création du camping-car park beaucoup passent par-là du fait des GPS. : signalétiques à revoir afin de canaliser le flux vers d'autres accès.
- En ce qui concerne l'éclairage Mr Besancenot précise que l'on ne peut pas mettre juste un ou deux poteaux, que cela doit faire partie d'un plan de rénovation de quartiers entiers : discussion pour système autonome réverbère solaire.
- Sentier bordure de l'Ardèche : demande d'enlèvement des gravats et déchets divers : terrain privé la commune ne peut pas intervenir, propriétaire a contacté.
- Arbres dans la rivière, peur lors des prochains épisodes cévenols : Ardèche claire n'a plus d'argent pour entretenir les abords.

Une question générale est posée sur l'axe de travail de la mairie concernant l'urbanisme (cohérence avec l'architecture).

Nous présenterons prochainement le contrat petite ville de demain en association avec Vallon Pont d'Arc.

11h30 Fin de la réunion par le pot de l'amitié